



 ☰ MENU



Chronologie de l'Expo.01/02

La chronologie de la 6e exposition nationale peut être délimitée en phases très différentes de l'Expo.01/02.

Le découpage le plus simple de la chronologie est celui des 3 phases suivantes :

Phase préliminaire

années jusqu'en 1996: des premières discussions sur une nouvelle exposition nationale jusqu'à l'arrêté fédéral sur une contribution à l'exposition nationale 2001 en décembre 1996.

Phase d'Expo.01

Années 1997-1999: de la présentation du projet des Trois-Lacs au public à l'arrêté fédéral accordant 250 millions de francs à Expo.02 en décembre 1999.

Phase d'Expo.02

Années 2000-2003: de la remise du rapport de faisabilité pour l'Expo.02 au Conseil fédéral jusqu'au démantèlement de l'Expo.02, qui s'est principalement déroulé en 2003.

Chronologie

1964	Dans leur rapport final, les organisateurs de l'Expo 64 expriment le souhait que la prochaine édition coïncide avec la célébration du 700 ^e anniversaire de la Confédération.
1977	La Conférence des cantons de Suisse centrale met en place un comité pour une exposition nationale à l'occasion du 700 ^e anniversaire.
12.12.1984	Création de la fondation CH-91 par les cantons de Suisse centrale Uri, Schwyz, Obwald, Nidwald, Lucerne et Zoug, en collaboration avec la Confédération. L'objectif principal de la fondation était de célébrer le 700 ^e anniversaire de la Confédération en 1991 par une exposition nationale en Suisse centrale.
05.05.1985	Décision populaire négative dans le canton de Lucerne concernant le projet de CH-91.
26.04.1987	Décisions populaires négatives dans les cantons de Suisse centrale concernant le projet de CH-91.
06.1987	Le Conseil fédéral constate qu'aucune exposition nationale ne pourra avoir lieu en 1991.
01.06.1988	Message du Conseil fédéral pour le 700 ^e anniversaire: une exposition nationale doit avoir lieu au Tessin en 1998 (150 ans de l'Etat fédéral).
Fin 1989	Le gouvernement tessinois commande une étude sur la faisabilité d'une exposition nationale au Tessin en 1998. Après la présentation de cette étude, le Tessin renonce à une candidature.
05.-09.1993	Après Genève, le Valais, puis à nouveau le Tessin et enfin Neuchâtel signalent leur intérêt pour une Expo en 1998. Le Valais se retire finalement en raison de la candidature olympique, tandis que Berne et Fribourg se rallient au projet neuchâtelois.
10.1993	Les commissions d'entente du Parlement proposent l'organisation d'une exposition nationale en l'an 2000.
03.1994	Le Conseil national transmet une motion chargeant le Conseil fédéral de prendre en main l'organisation d'une exposition nationale et de soumettre un projet aux Chambres.
20.05.1994	Réunion constitutive du comité de candidature pour le projet neuchâtelois.
13.06.1994	Le Conseil fédéral décide d'organiser en 2001 une exposition nationale, distincte des festivités de l'Helvétique et du Jubilé fédéral de 1998, et d'en confier la responsabilité au Département fédéral de l'économie.

21.06.1994	Les cantons de Neuchâtel, Berne, Fribourg, Soleure, Vaud et Jura ainsi que les villes de Biel-Bienne, Granges, Morat, Neuchâtel, Soleure et Yverdon-les-Bains soumettent leur candidature.
12.12.1994	Le canton et la ville de Soleure ainsi que Granges se retirent du projet.
22.12.1994	Le Conseil fédéral n'arrive pas à se décider pour un projet et reporte sa décision.
18.01.1995	Le Conseil fédéral in corpore reçoit les représentants des trois comités d'initiative.
30.01.1995	Sur proposition du DFE, le Conseil fédéral se prononce en faveur de l'Expo dans la région des Trois-Lacs, au pied du Jura. Il préfère ce projet aux propositions de Genève et du Tessin et charge le comité de candidature de faire réaliser une étude de faisabilité. Il crée en outre le groupe de coordination interdépartemental (CIC).
14.03.1995	Le comité de candidature donne naissance à l'association Exposition Nationale, présidée par le conseiller d'Etat neuchâtelois Francis Matthey . Son organe stratégique s'appelle le Comité Stratégique et se compose de 18 membres. Le bureau du Comité Stratégique est composé de 5 personnes.
03.1995	Le Comité Stratégique charge Rudolf Burkhalter (Aarprojekt) et Paolo Ugolini (Steiner Engineering) d'élaborer une étude de faisabilité.
09.1995	Le chef du DFE nomme son collaborateur personnel, Daniel Margot , délégué du Conseil fédéral pour l'exposition nationale.
13.02.1996	Présentation du projet lors d'une conférence de presse à laquelle participe également le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz.
02.03.1996	Nomination des membres de l'association Exposition Nationale (Comité stratégique, Assemblée générale).
18.03.1996	Mandat du Conseil fédéral pour l'organisation d'une exposition nationale à l'association Exposition Nationale.
01.04.1996	L'association Exposition Nationale révisé ses statuts et donne à l'exposition nationale le nom d' Expo 2001 .
22.05.1996	<u>Message du Conseil fédéral</u> (contribution fédérale de CHF 130 millions).
06.09.1996	Rapport complémentaire au message du Conseil fédéral du 22.05.1996
05.11.1996	2ème rapport complémentaire au message du Conseil fédéral du 22.05.1996
28.11.1996	L'association se dote de nouveaux statuts qui entrent en vigueur le 01.01.1997.
01.12.1996	Votation populaire dans la ville de Bienne sur la participation financière à l'Expo 2001.
10.12.1996	Arrêté fédéral sur la contribution de 130 millions de francs à l'Exposition nationale 2001 (l'étude de faisabilité prévoyait une participation fédérale de 170 millions de francs). Après le Conseil des Etats, le Conseil national approuve le crédit pour l'Expo 2001 par 126 voix contre 25.
31.12.1996	Élection des représentants de la Confédération au Comité Stratégique
03.03.1997	Jacqueline Fendt est élue Directrice Générale de l'Expo 2001 par le Comité Stratégique.
21.03.1997	Entrée en fonction de Rudolf Burkhalter (Direction Finances, dans cette Direction étaient également intégrés les transports, l'environnement, les procédures et le tourisme) et Paolo Ugolini (Direction Technique, dans cette Direction étaient également intégrés la sécurité et la logistique) ainsi que du Secrétaire Général Alain Becker.
04.1997	<u>Lancement de la campagne participative.</u>
25.05.1997	Le premier site Internet de l'Expo est mis en ligne.
01.08.1997	Pipilotti Rist est présentée au public en tant que Directrice Artistique de l'Expo 2001.
01.1998	L'Expo 2001 est rebaptisée Expo.01 .
01.04.1998	Le conseiller fédéral Couchepin reprend le DFE du conseiller fédéral Delamuraz.
01.04.1998	Contrat avec le délégué du Conseil fédéral, Daniel Margot .
05.1998	Lancement du concours international d'architecture pour les Arteplages (auquel aucun représentant établi de la Suisse ne participera par la suite).
05.05.1998	Le conseiller fédéral Couchepin rencontre les responsables de l'Expo.01 à Neuchâtel.
15.06.1998	Le Conseil fédéral approuve les projets de la Confédération.
17.06.1998	Le Comité Stratégique approuve l'avant-projet du 29.04.1998.
01.07.1998	Le bureau du Comité Stratégique invite la Direction Générale et les autres directions à une discussion à Morat.
09.1998	Appel d'offres de design et d'architecture adapté pour les Arteplages par Ruedi Rast .
11.09.1998	Entrée en fonction d' Aloys Hirzel en tant que directeur marketing (la communication était encore intégrée dans cette direction).
14.10.1998	Le Directeur Technique Paolo Ugolini démissionne.

11.1998	Budget 8
18.12.1998	La Directrice Artistique Pipilotti Rist démissionne.
01.1999	Le Conseil fédéral nomme une délégation de trois personnes (Couchepin, Ogi, Leuenberger).
22.01.1999	Le Conseil fédéral rencontre la direction de l'Expo.01.
26.01.1999	Le Comité Stratégique nomme Nelly Wenger Directrice Technique et Martin Heller Directeur Artistique.
02.1999	Décision du jury dans le cadre de l'appel d'offres pour le design et l'architecture des Arteplages.
02.03.1999	Les projets pour les sites d'exposition d'Expo.01 ont été présentés à Genève.
05.03.1999	Parution de la publication Überprüfung Gesamtprojektcontrolling réalisée par PriceWaterCooper.
03.1999	Début de la construction de la place de transbordement à Cornaux (place logistique pour le montage des plates-formes et le transbordement du rail vers le bateau pour les quatre sites de l'Arteplage).
22.04.1999	Une délégation tripartite du Conseil fédéral rencontre des représentants du Comité stratégique et de la Direction générale d'Expo.01.
22.06.1999	La délégation tripartite du Conseil fédéral rencontre à nouveau la Direction Générale d'Expo.01.
26.06.1999	Célébration du premier coup de pioche à Cornaux.
06.1999	Budget 10
07.1999	Les quatre chefs d'Arteplage sont nommés.
07.1999	Début des travaux sur les Arteplages de Biel-Bienne, Neuchâtel et Yverdon-les-Bains.
05.08.1999	La Directrice Générale Jacqueline Fendt est licenciée par le Comité Stratégique, après que les quatre directeurs lui aient signifié la veille leur méfiance en raison d'une crise aiguë de direction et de confiance . La Directrice Technique Nelly Wenger reprend la direction par intérim.
08.08.1999	Message pour un crédit supplémentaire
11.08.1999	Mise en place de l'IDA Expo.01 (groupe de travail interdépartemental concernant Expo.01) par le Conseil fédéral. L'IDA Expo.01 avait pour mission d'accompagner les travaux de la société Hayek Engineering AG, de présenter au Conseil fédéral différentes options d'action concernant l'exposition nationale et de préparer un message pour un crédit supplémentaire de la Confédération. Elle a examiné la structure organisationnelle de l'association Expo 2001 et des projets fédéraux.
16.08.1999	Rencontre au sommet Conseil fédéral / économie / direction de l'Expo.01 à Murten-Morat.
27.08.1999	Le Credit Suisse met 10 millions de CHF à la disposition de l'exposition nationale pour pallier un manque de liquidités qui aurait sinon conduit à l'arrêt des travaux.
27.08.1999	Révision des statuts de l'association.
08.1999	Démission de Kurt Aeschbacher en tant que président du jury de la campagne participative.
09.1999	L'arrêt des travaux entraîne une baisse de motivation .
23.09.1999	Dans le rapport d'expertise gratuit de Hayek Engineering , Nicolas Hayek estime qu'il est possible de réaliser Expo.01 dans les délais - si la direction est changée et si des efforts extrêmes sont entrepris. En outre, l'exposition nationale coûtera entre 380 et 550 millions de francs de plus que prévu.
27.09.1999	Alois Hirtzel et Rudolf Burkhalter se retirent; la Direction Générale ne compte plus que deux membres, Nelly Wenger et Martin Heller .
29.09.1999	Le Comité Stratégique d'Expo.01 cède le pouvoir au nouveau Comité Directeur qui doit être créé. Ses membres ne siégeront pas dans ce nouvel organe.
30.09.1999	Le département Partenariat est rattaché à la Direction Artistique.
04.10.1999	Le Conseil fédéral reporte l'Exposition nationale d'un an, à 2002, et demande au Parlement un crédit supplémentaire de 250 millions de francs pour l'Expo.
07.10.1999	La présidente de la Direction générale ad interim crée une nouvelle organisation avec 16 task-forces.
15.10.1999	Le Comité directeur de l'Expo 02 est officiellement créé à Neuchâtel. Le président du PRD et conseiller national Franz Steinegger en est le président et le représentant de la Confédération ; les autres membres sont Alois Sonnenmoser , Riccardo Gullotti et les anciens conseillers d'Etat Peter Schmid (Berne, UDC) et Pierre Dubois (Neuchâtel, PS). Modification des statuts.
20.10.1999	Le Comité directeur entre en fonction; l'ancien Comité stratégique devient l'Assemblée générale.
04.11.1999	La grande banque Credit Suisse met son chef d'état-major, Rolf Dörig , à disposition d'Expo.02 en tant que directeur financier pendant trois mois.
05.11.1999	Le groupe Environnement, énergie, transport (organe consultatif) est dissous.



17.11.1999	Selon Steinegger, il faut trouver 300 millions de CHF et économiser 290 millions de CHF supplémentaires.
29.11.1999	Modification des statuts
01.11.1999	Rainer Müller dirige la Direction Marketing par intérim
16.12.1999	Lors de la session d'hiver, le Conseil national et le Conseil des Etats accordent 250 millions de francs supplémentaires pour l'Expo.02 (sous certaines conditions).
12.1999	La IDA Expo.01 termine son mandat.
11.+14.12.1999	Les résultats des 16 task-forces sont disponibles. Les publications Expo.02 - Part A : Optimal project and concept et Expo.02 - Part B : Advice on "no limits" scenarios paraissent.
19.01.2000	Le Conseil fédéral adopte un budget de rupture de 1,4 milliard de francs. qui ne contient aucune réserve.
20.01.2000	Parution du Rapport au Conseil fédéral . Dans son rapport de faisabilité, la direction de l'Expo déclare que l'Expo.02 est réalisable, mais demande à la Confédération et aux cantons une garantie de déficit de 320 millions de francs.
26.01.2000	Libération du crédit (CHF 250 millions) par le Conseil fédéral, bien que les conditions n'aient été que partiellement remplies.
02.02.2000	Nouvelle composition de la Direction Générale: Nelly Wenger Directrice, Générale, Martin Heller , Directeur Artistique, Walter Häusermann , Directeur Finances, Rainer Müller Directeur Marketing,
11.02.2000	Après cinq mois d'interruption, les travaux de construction des Arteplices reprennent.
23.02.2000	Arrêté fédéral Garantie de déficit de 338 millions de CHF.
29.02.2000	Nomination de Tony Burgener au poste de responsable du département Information/Relations publiques.
02.2000	La Direction Générale décide de créer un service juridique interne.
01.03.2000	Démarrage du Controlling stratégique.
06.03.2000	Entrée en fonction de Ruedi Rast en tant que Directeur Technique.
06.03.2000	La Direction Exploitation est créée.
09.03.2000	Deux pieux métalliques de 50 m de long se brisent et s'enfoncent sur l'Arteplage Neuchâtel. Cette panne de construction, dont Expo.02 n'est pas responsable, a des répercussions importantes sur la suite des travaux.
03.2000	Le Programme de présentation des partenaires (PPP) pour les sponsors est développé.
03.-05.2000	Mise en place de l'organisation d'Expo.02. Elaboration d'une nouvelle macro-structure.
17.04.2000	Le contrat avec le délégué du Conseil fédéral, Daniel Margot , est résilié de manière anticipée au 30.06.2000.
15.05.2000	Expo.02 est à nouveau sur les rails, annonce la Directrice Générale Nelly Wenger.
14.06.2000	1 ^{er} rapport trimestriel Expo.02 à la Délégation des finances (DélFin).
16.06.2000	Après le Conseil des Etats, le Conseil national approuve lui aussi une garantie de déficit de 338 millions de francs. Avec un budget de 1,4 milliard de francs, l'engagement total de la Confédération s'élève à environ 700 millions de francs.
30.06.2000	La CdG du Conseil des Etats décide de mener une enquête.
06.2000	Selon un sondage d'opinion, à peine la moitié de la population suisse a une image positive de l'Expo.02, alors que 9 personnes interrogées sur 10 ont exprimé de grandes attentes.
07.2000	Introduction du département Pilotage opérationnel.
07.2000	L'examen du plan de trésorerie révèle une couverture insuffisante de 220 à 260 millions de CHF.
08.2000	Parution de la publication Évaluation globale du projet .
26.08.2000	Parution de la publication 159 jours côte Suisse .
01.09.2000	2 ^e rapport trimestriel Expo.02 à la Délégation des finances (DélFin).
10.10.2000	Les travaux de construction commencent également à Morat, le dernier site.
12.10.2000	Avec l'élection du Directeur Exploitation, Frédéric Hohl , la Direction Générale est au complet. Elle se compose par ailleurs de Nelly Wenger (Directrice Générale), Walter Häusermann (Directeur Finances), Martin Heller (Directeur Artistique), Rainer Müller (Directeur Marketing), Ruedi Rast (Directeur Technique).
30.11.2000	3 ^{ème} rapport trimestriel Expo.02 à la Délégation des finances (DélFin).
19.12.2000	Le comité de pilotage adopte un projet de base avec 37 expositions - 11 de moins que prévu.
23.01.2001	La Direction Partenariat est créée, René Stambach en devient le directeur. Le sponsoring des événements est transféré à cette direction (il était jusqu'alors autonome au sein de la direction Events).



23.02.2001	Après le départ de plusieurs sponsors comme Orange, DiAx/Sunrise et Swissair, les banques se déclarent prêtes à assurer les liquidités jusqu'à fin juin à hauteur de 150 à 160 millions de CHF.
02.2001	Début de la vente des billets par les canaux indirects.
28.02.2001	4 ^e rapport trimestriel Expo.02 à la Délégation des finances (DélFin).
27.03.2001	Rapport de la CdG du Conseil des Etats intitulé <u>Probleme bei der Vorbereitung und Organisation der Landesausstellung 2001 (Expo.01)</u> .
04.04.2001	Le Conseil fédéral in corpore participe à une présentation de la Direction générale sur le contenu d'Expo.02.
04.2001	Le projet Visites de chantiers est lancé (pour la population locale et les futurs visiteurs).
14.05.2001	Un an avant l'ouverture de l'exposition nationale, la Directrice Générale Nelly Wenger donne le coup d'envoi de la campagne grand public.
19./20.05.2001	Journées portes ouvertes sur les quatre Arteplages avec 66'000 visiteurs.
28.05.2001	5 ^e rapport trimestriel Expo.02 à la Délégation des finances (DélFin).
05.2001	En raison de la lenteur de l'entrée des contributions de sponsoring, un déficit de 20 à 40 millions de francs se dessine pour juin.
13.06.2001	Après le Conseil des Etats, le Conseil national transforme 300 millions de francs de la garantie de déficit de la Confédération en un prêt.
06.2001	Dommages aux sols des plates-formes de Neuchâtel et de Biel-Bienne.
07.2001	Le conseiller aux États jurassien Jean-François Roth devient ambassadeur d'Expo.02.
09.07.2001	Les événements sont regroupés au sein d'une Direction Events spécifique, sous la direction de Daniel Rossellat .
21.08.2001	6 ^e rapport trimestriel Expo.02 à la Délégation des finances (DélFin).
09.2001	Pilotage opérationnel procède à un examen général du projet.
10.10.2001	Parution du 1er numéro de la publication du magazine Expo 02.News .
11.10.2001	La vente des billets de l'Expo débute à l'Olma de Saint-Gall.
16.10.2001	Face à l'absence de contributions de sponsors, le Comité directeur concocte un nouveau paquet d'économies de 40 millions de CHF.
08.2001	Le projet VIP est supprimé pour des raisons financières; le produit EasyAccess est créé.
01.11.2001	Le département Protocole est créé.
14.11.2001	7 ^e rapport trimestriel Expo.02 à la Délégation des finances (DélFin).
30.11.2001	La Direction Finances présente le concept post-Expo.02.
31.12.2001	Un peu plus d'un million de billets ont été vendus; l'objectif de pré-vente est donc déjà dépassé plus de 4 mois avant l'ouverture de l'Expo.
30.01.2002	Message sur un 2e crédit supplémentaire (perte de sponsoring).
31.01.2002	La Direction Technique lance l'idée de Reflexpo ; finalement, plus de 20 partenaires d'exposition participent à cette évaluation.
14.03.2002	Arrêté fédéral sur le 2e crédit supplémentaire de 120 millions de CHF et la transformation de la garantie de déficit de 58 millions de CHF en un prêt (malgré l'opposition de l'UDC, des Verts et d'une partie du PDC). A ce moment-là, la marge de manœuvre du Parlement était très faible.
27.03.2002	8 ^e rapport trimestriel Expo.02 à la Délégation des finances (DélFin).
01.04.2002	Parution de la publication <u>Le guide officiel d'Expo.02</u> .
04./05.05.2002	Preview Days/journées des médias sur les quatre Arteplages avec 550 journalistes suisses et étrangers.
14.05.2002	Le président de la Confédération Kaspar Villiger inaugure l'exposition nationale 2002. 15'000 personnes au total participent à l'inauguration sur les quatre Arteplages.
15.05.2002	Expo.02 ouvre ses portes.
21.05.2002	L'Arteplage Mobile du Jura est mis en service.
14.06.2002	9 ^e rapport trimestriel Expo.02 à la Délégation des finances (DélFin).
31.07.2002	Le Secrétariat général est dissous.
01.08.2002	La fête du 1er août est célébrée sur les quatre Arteplages et attire le nombre record de 110'000 personnes.
05.08.2002	Expo.02 fait le bilan de la première moitié de l'année. Les entrées ont atteint le chiffre de 4,4 millions.
20.08.2002	10 ^e rapport trimestriel Expo.02 à la Délégation des finances (DélFin).
07.-08.2002	Les ventes du passeport saison, puis du passeport 3 jours, s'effondrent, ce qui a très rapidement des répercussions négatives sur le prix moyen et les recettes de billetterie.
02.09.2002	Message 3. crédit supplémentaire de 90 millions de CHF dans le cadre du budget 2003 (couverture des recettes de billetterie insuffisantes).
09.09.2002	Les billets de dernière minute offrent des prix forfaitaires avantageux.
12.09.2002	Le Comité directeur nomme Marc Stucki responsable des travaux de démontage.

20.10.2002	Cérémonie de clôture avec 500 invités. Expo.02 ferme ses portes et enregistre un record journalier de 180'000 entrées. Au total, l'Expo.02 enregistre 10,3 millions d'entrées et 4,2 millions de billets vendus.
21.10.2002	Début des travaux de démontage.
31.10.2022	Un sondage d'opinion révèle que 4 personnes sur 5 seraient favorables à une nouvelle exposition nationale dans les 25 à 30 prochaines années.
20.11.2002	Parution de la publication <u>L'impact économique de l'exposition nationale Expo.02</u> . Rapport sur les effets économiques d'Expo.02 rédigé par l'Université de Neuchâtel.
26.11.2002	Parution du rapport PwC Vérification du décompte final provisoire .
11.12.2002	Arrêté fédéral sur le budget 2003, 3e crédit supplémentaire de 90 millions de francs (perte de recettes). Ainsi, la Confédération a mis à disposition un total de 928 millions de CHF sous forme de prêts et de contributions.
13.01.2003	11 ^e rapport trimestriel Expo.02 à la Délégation des finances (DélFin) - décompte final provisoire.
28.02.2003	12 ^e rapport trimestriel Expo.02 à la Délégation des finances (DélFin) - Décompte provisoire.
01.04.2003	Parution de la publication <u>Weisungen für die Durchführung von Grossanlässen Dritter mit Bundesunterstützung sowie von besonderen Bundesanlässen</u> .
15.05.2003	Parution de la publication <u>Rapport final d'Expo.02</u> .
28.05.2003	13 ^e rapport trimestriel Expo.02 à la Délégation des finances (DélFin).
24.09.2003	14 ^e rapport trimestriel Expo.02 à la Délégation des finances (DélFin).
12.01.2004	15 ^e rapport trimestriel Expo.02 à la Délégation des finances (DélFin).
31.08.2004	16 ^e rapport trimestriel Expo.02 à la Délégation des finances (DélFin).
29.11.2004	Les décisions suivantes ont été prises lors de l'assemblée générale: Délégation de ses tâches et obligations à un groupe réduit à trois personnes (Hans Stöckli, Francis Matthey et Erwin Götschmann). Élection de KPMG SA Berne comme liquidateur et de PwC Neuchâtel comme organe de révision, respectivement à partir du 01.01.2005.
31.12.2004	Démission de Marc Stucki , liquidateur.
01.05.2005	Parution de la publication <u>Expo.01/02: mandat à responsabilité illimitée</u> .
13.05.2008	Parution de la publication <u>Expo.02 in Liquidation: Abschlussbericht</u> .
15.05.2008	Lors de l'assemblée générale, une décision a été prise concernant la demande de radiation de l'association Exposition Nationale en liquidation auprès du registre du commerce de Neuchâtel.
29.09.2008	La radiation de l'association Exposition Nationale en liquidation au registre du commerce a été effectuée.

L'Association des Anciens d'Expo.02
Riedweg 1 | CH-3012 Bern
[expo.02\(at\)ex-expo.ch](mailto:expo.02(at)ex-expo.ch)

Numéro de compte 17-529550-8
IBAN: CH61 0900 0000 1752 9550 8
BIC: POFICHBEXXX

